

<u>Régions</u>	<u>Quartiers généraux</u>	<u>Secteurs et quartiers généraux</u>
Région militaire de Québec...	Montréal (P.Q.).....	3 ^e Secteur de l'Est du Québec Québec (P.Q.)
Région militaire du Centre...	Oakville (Ont.).....	4 ^e Secteur de l'Est de l'Ontario, Kingston (Ont.) 5 ^e Secteur de l'Ouest de l'Ontario, London (Ont.)
Région militaire des Prairies.	Winnipeg (Man.)...	6 ^e Secteur de la Saskatchewan, Regina (Sask.)
Région militaire de l'Ouest...	Edmonton (Alb.)...	7 ^e Secteur de la Colombie-Britannique, Vancouver (C.-B.)

L'Armée de terre se compose principalement de l'Armée canadienne active et des réserves. Ces dernières sont constituées par la Milice, la Réserve, la Réserve supplémentaire, le Corps-école d'officiers canadiens (C.E.O.C.), les Corps de cadets du Canada et la milice de réserve. Viennent s'ajouter à l'Armée, sans en faire partie intégrante, les collèges militaires (voir pp. 1192-1194), les corps de cadets ainsi que les sociétés et clubs de tir officiellement autorisés.

A la fin d'août 1955, les effectifs de l'Active s'établissaient à 5,566 officiers et 41,879 sous-officiers et soldats. La Milice de l'Armée canadienne comptait 7,280 officiers et 38,509 sous-officiers et soldats.

En 1953 a été créée la 1^{re} division d'infanterie qui, à l'exception de quelques unités non requises par la situation présente, a fait du service actif. Les quartiers généraux divisionnaires et les deux tiers de la division sont stationnés et formés au Canada. Le troisième tiers forme la brigade stationnée en Allemagne. Au cours de l'automne 1955, la 2^e brigade d'infanterie a relevé la 1^{re} brigade d'infanterie en tant qu'unité canadienne de l'OTAN, en Allemagne, avec quartier général situé dans le secteur de la ville de Soest (Westphalie). Les unités canadiennes qui se trouvent dans le secteur de base et dans la zone de communication en Europe, relèvent du quartier général des unités canadiennes de base en Europe, qui se trouve à Stockum (Allemagne).

Opérations, 1955.—A l'instar d'autres pays du Commonwealth, le Canada a ordonné, au mois de septembre 1954, une réduction des forces armées stationnées en Corée et au Japon. L'effectif de la 25^e brigade d'infanterie canadienne, représentant la contribution du Canada à la 1^{re} division du Commonwealth, a été réduit à environ 200 officiers, sous-officiers et soldats servant dans la brigade du Commonwealth, en Corée, et à environ 50 membres de la troupe administrative stationnée au Japon. Parmi les groupes encore en service en Corée à la fin de l'année 1955, le plus nombreux était le 3^e détachement canadien d'ambulance de campagne du Corps de santé royal canadien.

Conformément aux accords internationaux, l'Armée canadienne a mis à la disposition du ministère des Affaires extérieures une troupe de police pour maintenir les conditions d'armistice en Indochine. Au mois de septembre 1954, environ 150 officiers, sous-officiers et soldats étaient en service au Viet-Nam, au Cambodge et au Laos avec les délégations de l'Inde et de la Pologne. Au cours de l'été 1955, après une année complète de service, la relève de chaque homme a été opérée.

En vertu des engagements militaires du Canada envers l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, la 1^{re} brigade d'infanterie canadienne a continué de servir en Allemagne jusqu'au mois de novembre 1955, pour être relevée par la 2^e brigade d'infanterie canadienne. Les quatre nouveaux camps permanents de la brigade sont aménagés dans les régions de Soest, Werl, Hemer et Iserlohn (Allemagne de l'Ouest). Les troupes canadiennes ont continué à participer aux exercices de formation des autres effectifs de l'OTAN.

Au cours de l'été 1955, la 1^{re} division d'infanterie canadienne a accompli la première étape du programme de formation par l'exercice *Rising Star* au camp de Gagetown (N.-B.). Cet exercice couronnait six semaines d'instruction rigoureuse à l'échelle des sous-unités, des unités et de la brigade, groupant environ 10,000 hommes de l'Active.

Les troupes mobiles de choc, dont le rôle est important pour la défense du Canada et qui se composent d'unités d'infanterie et d'unités d'appui ainsi que d'un contingent de l'ARC, ont poursuivi leur instruction les préparant à riposter à des invasions éven-